



ENQUÊTE SOCIALE  
GOFPA  
2015-2016

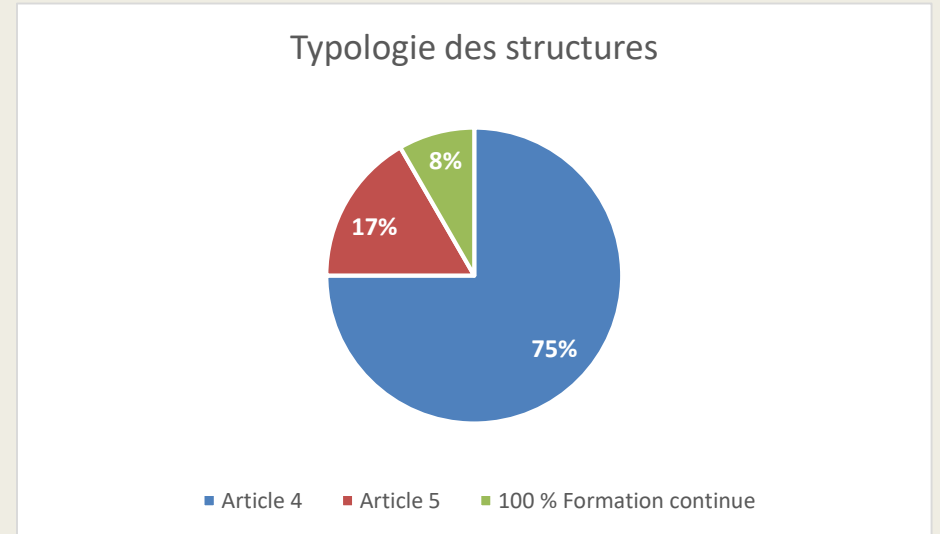


# Introduction

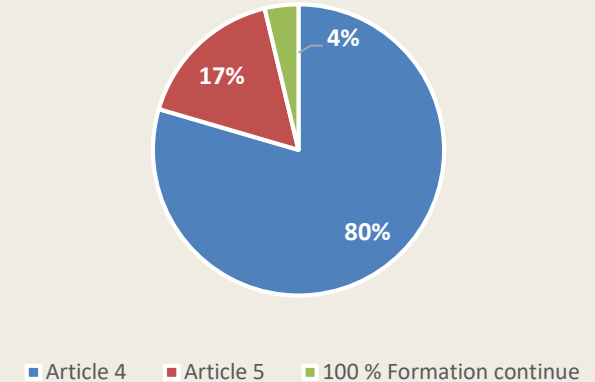
- Cette étude est établie sur la base de 12 Adhérents qui ont répondu à l'enquête sociale en 2015,2016
- Pour rappel, le GOFPA regroupe 20 Adhérents.

- 61% des nouveaux contrats en 2016, ont été signés par les établissements Article 4
- 22 % par les établissements Article 5
- 17% par les établissements de Formation Continue

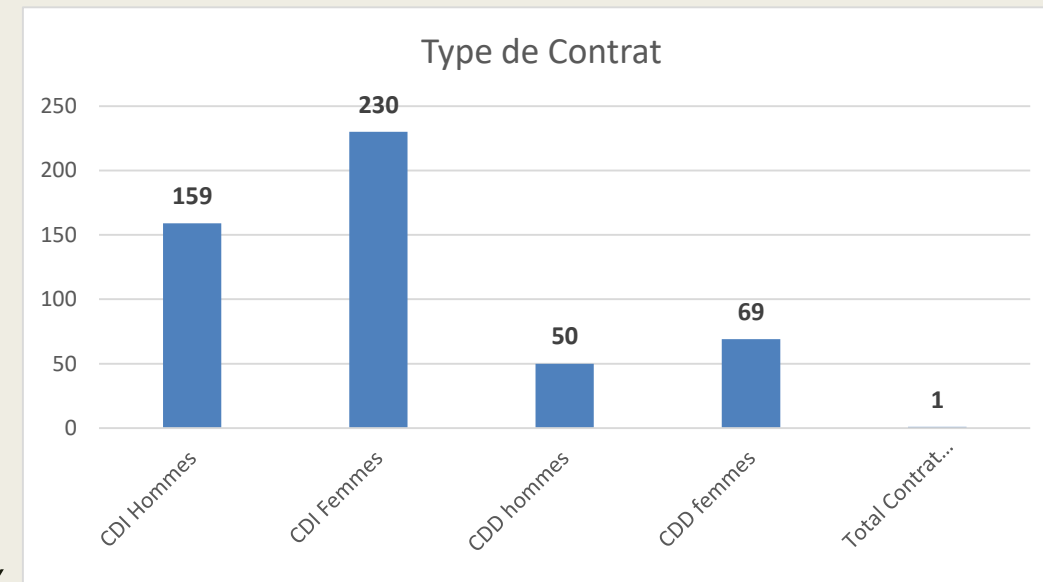
- 74 % des salariés des établissements Article 4 sont en CDI,
- 86 % des salariés des établissements en Article 5 sont en CDI,
- Et 95 % des salariés en établissement de Formation Continue sont en CDI,



Poids de l'effectif par rapport à la typologie des établissements



# Les Contrats de travail



- Effectif total des salariés en progression de +4 %  
dont 55,55% recrutés en CDI
- 23,43 % des contrats sont des CDD soit une augmentation de 0,78 %
- 2,6 % des salariés sont des travailleurs Handicapés soit une baisse de 0,5%
- 41 % des salariés sont des Hommes soit une baisse de 1%
- Le nombre d'ETP est en baisse (-6)

# Le Temps Partiel

- 50,4 % des Contrats à Durée Indéterminée à temps partiel sont supérieurs à un mi-temps contre 79,1 % en 2015,
- 47,4 % des Contrats à Durée Déterminée à temps partiel sont supérieurs à un mi-temps contre 44% en 2015

# Le Travail de Nuit

Travail de nuit		
	2015	2016
Homme	15	16
Femme	11	18
CDI	18	26
CDD	8	8

- Les travailleurs de nuit représentent 6,69% de l'effectif salariés
- Augmentation en 2016 du nombre de travailleurs de Nuit, + 30,77 % et représentent 44,44 % des nouveaux salariés
- Le recrutement a été exclusivement en CDI à temps complet
- Tous les CDI à temps partiel sont supérieurs à un mi-temps
- 72,72% des CDD sont des temps partiels inférieurs à un mi-temps

- Baisse d'activité générale : - 67 apprenants soit une variation de - 1,99 %
  - *Les effectifs élèves : - 108 soit une variation de - 4,21 %*
  - *Les effectifs apprentis : + 41 soit une variation de + 5,12 %*
  - *Nombre d'heures stagiaires : + 32 900 heures soit une variation de + 13,95 % mais une baisse du chiffre d'affaires de - 93 527 € soit une variation de - 3,86 %*
- Les charges d'exploitation sont en baisse de - 1 035 350 € soit une variation de - 4,14 %
- La masse salariale est en diminution de - 87 749 € soit - 0,93 %
- Baisse des ressources générales de nos établissements - 482 872 € compensée partiellement par la hausse des contributions des familles de + 168 278€.

CRITERES		ANNEE 2015	ANNEE 2016	ECART
S A L A R I E	<b>CDI Hommes</b>	158	159	1
	Dont CDI Hommes à Tps Partiel	45	44	- 1
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	35	19	- 16
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	21	25	4
	Dont CDI Hommes travailleurs de nuit à Tps pleins	11	12	1
	Dont CDI Hommes travailleurs de nuit à Tps partiel	0	1	1
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	0	1	1
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	0	0	-
	<b>CDI Femmes</b>	220	230	10
	Dont CDI femmes à Tps Partiel	84	95	11
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	67	48	- 19
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	27	36	9
	Dont CDI Femmes travailleurs de nuit à Tps pleins	7	11	4
	Dont CDI Femmes travailleurs de nuit à Tps partiel	0	0	-
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	0	2	2
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	0	0	-
	<b>Total CDI</b>	378	388	10
	<b>CDD hommes</b>	48	50	2
	Dont CDD hommes à Tps Partiel	32	38	6
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	11	11	-
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	22	17	- 5
	Dont CDD Hommes travailleurs de nuit à Tps pleins	1	1	-
	Dont CDD Hommes travailleurs de nuit à Tps partiel	3	2	- 1
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	0	1	1
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	3	1	- 2
	<b>CDD femmes</b>	63	69	6
	Dont CDD femmes à Tps Partiel	52	59	7
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	20	28	8
	dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	31	27	- 4
	Dont CDD Femmes travailleurs de nuit à Tps pleins	1	0	- 1
	Dont CDD Femmes travailleurs de nuit à Tps partiel	3	5	2
	dont tps de travail supérieur à 17,5 heures hebdo	0	1	1
dont temps de travail inférieur à 17,5 heures hebdo	3	4	1	
<b>Total CDD</b>	111	119	8	
Contrat de professionnalisation hommes	1	1	-	
Contrat de professionnalisation femmes	0	0	-	
<b>Total Contrat professionnalisation</b>	1	1	-	
<b>EFFECTIFS SALARIES TOTAL</b>	490	508	18	
<b>dont travailleurs handicapés</b>	15	13	- 2	
<b>EFFECTIFS EN EQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	315	309	- 6	



	<b>OBLIGATION DE FORMATION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
	Montant de l'obligation légale (appel à cotisation février)	124 919	81 135	- 43 784
	<b>Montant réel engagé : formation, hébergement, déplacement, salaires</b>	<b>253 236</b>	<b>225 884</b>	<b>- 27 352</b>
	Montant affecté aux salariés de droit privé	200 432	148 716	- 51 716
	Montant affecté à la formation des agents contractuels d'état	54 414	68 875	14 461
	<b>MASSE SALARIALE BRUTE (DADS)</b>	<b>9 630 150</b>	<b>9 542 401</b>	<b>- 87 749</b>
	<b>MASSE SALARIALE BRUTE correspondant uniquement à l'indice de base</b>	non exploitable	non exploitable	non exploitable
	<b>MASSE SALARIALE BRUTE correspondant uniquement à l'indice ancienneté</b>			
	<b>montant de la prise en charge patronale pour la mutuelle obligatoire par salarié</b>			
	<b>montant de la prise en charge salariale pour la mutuelle obligatoire par salarié</b>			
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors charges exceptionnelles )</b>	<b>24 993 824</b>	<b>23 958 475</b>	<b>- 1 035 350</b>
		0	0	-
<b>A C T I V I T E</b>	<b>EFFECTIFS APPRENANT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
	Nombre d'élèves (enquête lourde 01/10 - formation initiale)	2 564	2 456	- 108
	Nombre d'apprentis (enquête lourde janvier)	801	842	41
	Nombre d'heures stagiaires (bilan pédagogique et financier avril)	235 780	268 680	32 900
		0	0	-
		0	0	-
	<b>FINANCEMENTS</b>			
	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ART. 4	3 707 892	3 752 721	44 829
	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ART. 44	799 294	674 032	- 125 262
	DOTATION EN POSTES ( DGH totale = postes + HSA)	640	2 509	1 869
	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ART. 5	1 692 496	1 825 259	132 763
		0	0	-
	SUBVENTION REGIONALE (CFA)	3 215 041	3 413 145	198 104
	TAXE D'APPRENTISSAGE*	1 486 946	1 222 863	- 264 083
CHIFFRE D'AFFAIRE Formation Continue net de taxes	2 422 993	2 329 466	- 93 527	
CONTRIBUTION FAMILLES ELEVES (scolarité + restauration + internat...)	5 093 538	5 249 972	156 434	
CONTRIBUTION FAMILLES APPRENTIS	794 834	975 385	11 845	
AUTRES ACTIVITES (location de locaux, prestations de production.....)	1 653 087	1 697 858	44 772	